

À la suite de la publication par les éditions Bruylant de l'ouvrage « Le droit du financement des aéronefs » dirigé par le Professeur Vincent CORREIA et Maître Cyril-Igor GRIGORIEFF, la commission « AERONEFS » de la Société Française de Droit Aérien et Spatial a l'honneur de vous convier,

Le vendredi 14 septembre 2018 à 14 heures,
dans l'auditoire de la Direction Générale de l'Aviation Civile - 50 rue Henry Farman - 75015 Paris

Pour une conférence sur le thème :

« Actualités et tendances dans le secteur du financement d'aéronefs »

Mot d'accueil de Madame Valérie PERNOT-BURCKEL, DGAC, sous-directrice des affaires juridiques
Introduction de Maître Yves HENAFF D'ESTREES, Responsable de la commission « AERONEFS » de la SFDAS

Intervenants :

Aspects autorités publiques

Le contrôle des exportations - Monsieur Romain BRONER (Deloitte)
Le contentieux devant l'OMC - Le Professeur Vincent CORREIA (Université Paris Sud)
La problématique de l'immatriculation des aéronefs et leur radiation - Maître Grégory LAVILLE de LA PLAIGNE (Clyde Co)
La perception des redevances par Eurocontrol - Madame Ann-Frédérique POTHIER (Eurocontrol)
La fiscalité internationale - Monsieur Olivier VAN BAUWEL (Ernst Young)

Aspects secteur privé

Discussion autour de la reconnaissance des droits et des sûretés sur les aéronefs au travers de différentes juridictions

Maître Dimitri de BOURNONVILLE (Kennedys)
Maître Laurent CHASSOT (GBF Avocats)
Maître Stéphanie GOLINVAUX (HFW)

Questions - Réponses

L'accueil des participants se fera à partir de 13h30. Les travaux se termineront à 18 heures. Ensuite un cocktail sera offert par l'IDEST et le cabinet Kennedys.

Le nombre de places étant limité, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire préalablement auprès du Secrétariat de la SFDAS à l'adresse suivante : pascalmdupont@gmail.com
Pour des raisons de sécurité, votre carte d'identité pourra vous être demandée à l'entrée.

